

VALORISATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DES ROCHES DE HAM

UN BELVÉDÈRE COMME OUTIL DE DÉCOUVERTE ET DE SENSIBILISATION À LA NATURE



Depuis 1979, le conseil départemental de la Manche mène une politique active de préservation et d'ouverture au public des « espaces naturels sensibles ». 26 sites naturels sont ainsi protégés, répartis de façon homogène sur le département et représentant la diversité des milieux naturels et des paysages de notre territoire. Le

Département a pour souhait de protéger ces sites et de les mettre en valeur sans toutefois les « mettre sous cloche ». C'est dans ce cadre que le Département s'est attaché à mettre en œuvre deux opérations prévues dans le plan de gestion du site validé en 2005 : la mise en place de boucles découvertes - sentier d'interprétation "kit-m" -, et la sécurisation des bords de falaise.

UN SITE PATRIMONIAL SUR LE PLAN NATUREL ET PAYSAGER

Parmi les secteurs naturels inscrits dans la politique départementale des ENS figure le site des Roches de Ham qui s'étend sur les communes de Condé-sur-Vire et de Torigny-les-Villes (commune déléguée de Brectouville).

Sa zone de préemption permettant au Département d'être prioritaire à l'achat en cas de vente de terrain a été créée par arrêté du président du conseil départemental de la Manche le 22 octobre 2009 et s'étend sur une surface de 40 hectares. Les propriétés départementales s'étendent actuellement sur une surface de 6,3 hectares.

Cet espace naturel fait l'objet de plusieurs mesures de protection :

- Site classé au titre de la loi du 2 mai 1930 « Roches du Ham à Condé-sur-Vire » (les Roches de Ham est le plus ancien site classé du département)
- ZNIEFF de type 2 n°0065-000 « Moyenne vallée de la Vire et bassin de la Souleuvre »

- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope APPB n°0001 « Pieds de barrages de la vallée de la Vire ».

À 105 mètres d'altitude, l'escarpement siliceux des Roches de Ham domine la vallée de la Vire et ses méandres qui serpentent dans le bocage du pays Saint-Lois. Plus ancien site classé du département au titre des paysages pittoresques, sa richesse provient de la mosaïque de milieux qui le compose. Landes, pelouses sèches, bois de pentes, cavités, fissures, prairies humides et cours d'eau abritent une multitude d'espèces.



UN DOUBLE OBJECTIF : PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE ET OUVERTURE AU PUBLIC

La flore des Roches de Ham avec 365 taxons est très diversifiée. Les milieux secs sont très intéressants car ils hébergent des espèces floristiques et faunistiques très particulières (lichens, reptiles, Orpin de Forster (*Sedum forsterianum*), la Cotonnière d'Allemagne (*Filago vulgaris*)). Par ailleurs, 66 espèces d'oiseaux ont été recensées, 19 de libellules et 21 de poissons parmi lesquelles on peut citer le Hibou moyen duc et le chabot confirmant la grande richesse du site.

Le Département s'attache à respecter les trois piliers du développement durable : protection de l'environnement (notamment par le dégagement visuel des affleurements rocheux colonisés par la végétation arbustive), répondre à la demande sociale (lieu de découverte et de sensibilisation à la nature), et développement économique à travers le maintien voire la redynamisation de certaines activités (touristiques, randonnées, VTT, parapente, escalade, ...) dès lors qu'elles sont compatibles entre elles et avec le patrimoine naturel du site.

Parmi les équipements nécessaires à l'accueil du public sur le site, deux opérations principales étaient prévues dans le cadre du plan de gestion du site (validé en 2005) : la mise en place de boucles découvertes – sentier d'interprétation "kit-m" – et la sécurisation des bords de falaise.

LE SENTIER D'INTERPRÉTATION KIT-M

Concernant la mise en place de boucles découvertes, un parcours d'interprétation dématérialisé via l'application kit-m sur une longueur de 4,7 km (allant au-delà des limites du site départemental pour aborder plus de thématiques que le seul ENS) a été réalisé en

partenariat avec l'office de tourisme de Saint-Lô et est en cours de test.

Les thématiques abordées sont les suivantes :

1. Présentation du site dans sa globalité
2. La loutre
3. L'exploitation des carrières au XIXe et XXe siècle
4. Le transport fluvial par gabares via le chemin de halage
5. L'ancienne ligne de chemin de fer de Condé-sur-Vire à Granville
6. Le bocage et les arbres têtard
7. La faune et la flore du site
8. L'évolution des paysages
9. La légende du chemin du buis

LE BELVÉDÈRE

Concernant la sécurisation des bords de falaise, un belvédère en bois de 20 m² a été réalisé de mars à mai 2020 sur une parcelle départementale contiguë à celle du parking principal du site (privé : il appartient aux propriétaires de la crêperie des Roches de Ham situées à une centaine de mètres).

L'entreprise MARCANTERRA (originnaire de la Somme) qui a été mandataire du marché s'est appuyée sur des entreprises de sous-traitance : l'une Bordelaise (TEMSOL) pour les clous et micropieux nécessaires pour stabiliser l'escarpement, et deux entreprises locales de Condé-sur-Vire : maçonnerie Godard et TP BOUTTE. Les lisses de sécurisation situées de chaque côté de l'aménagement ont été réalisées par l'entreprise d'insertion viroise ARBOR&SENS. La maîtrise d'œuvre de ces travaux a été confiée à l'entreprise INGEINFRA d'Hérouville-saint-Clair (14) qui a été assistée par un bureau de contrôle (APAVE Normandie) à la suite d'expertises géotechniques réalisées par le bureau d'études HYDROGEOTECHNIQUE.

La période de confinement a fait prendre 6 semaines de retard à l'opération.

CONTACTS PRESSE

Nicolas Bourdet
02 33 05 95 03 – 06 86 38 20 84
nicolas.bourdet@manche.fr

Héloïse Caillard
02 33 05 99 43 – 07 84 15 07 61
heloise.caillard@manche.fr

Alexandra de Saint Jores
02 33 05 99 11 – 06 80 24 41 96
alexandra.desaintjores@manche.fr